

Cancer du sein : je sais en quoi consiste le bilan d'extension

Le site du Docteur Jean-Marc SOUQUET

Adresse du site : www.docvadis.fr/drjmsouquet



Validé par

le Comité Scientifique Oncologie

Un bilan d'extension permet de statuer sur l'étendue de votre maladie, de suivre son évolution éventuelle lors de la surveillance afin d'adapter au mieux la stratégie de votre traitement.

Qu'est-ce qu'un bilan d'extension ?

Il s'agit d'une série d'examens destinés à rechercher la présence éventuelle de cellules cancéreuses (métastases), détectables par l'imagerie médicale, dans d'autres parties de votre corps.

Le bilan d'extension varie d'une patiente à l'autre et d'une situation clinique à une autre. Il se peut donc que vous n'ayez pas les mêmes examens qu'une autre personne. Il se peut aussi que la totalité des examens ne vous soit pas prescrite, et que la fréquence de réalisation de ces examens soit différente.

Ce bilan peut comporter :

- un bilan biologique sanguin,
- une radiographie pulmonaire,
- une échographie abdominale,
- une scintigraphie osseuse,
- un dosage de marqueurs tumoraux.

D'autres examens peuvent vous être prescrits en supplément par votre médecin, s'il le juge nécessaire pour compléter le bilan. Il peut s'agir d'un scanner, un appareil à rayons X, qui donne des images en coupe et permet de détecter la présence de certaines lésions, d'un Tepsan, un scanner spécial, qui permet de repérer d'éventuelles cellules cancéreuses, après une injection de glucose radioactif, ou encore d'une IRM.

L'imagerie par résonance magnétique nucléaire (IRM) est une technique d'imagerie médicale qui permet d'avoir une vue en 2 ou 3 dimensions de la zone étudiée.

Ces examens vous seront expliqués. Une information détaillée vous sera fournie sur leur déroulement, leur préparation et les éventuelles suites. Des documents spécifiques pourront vous être fournis sur chacun d'entre eux.

Pourquoi dois-je faire un bilan d'extension ?

Au diagnostic de la maladie, ce bilan permet d'avoir tous les éléments sur l'extension de la maladie au-delà du sein malade.

Il permet de surveiller l'évolution de votre maladie et d'adapter éventuellement votre traitement ou de vérifier son efficacité.

Ce bilan est le plus souvent standard et organisé de manière quasi-systématique.

Le fait qu'il vous soit prescrit n'est pas obligatoirement synonyme d'une évolution de votre cancer ou de signes de gravité.

Que va permettre le bilan d'extension ?

Il va permettre de déterminer le traitement le mieux adapté à votre cas précis.

L'adaptation de votre traitement à votre situation particulière est essentielle pour obtenir les meilleures chances de guérison.

Comment être sûr que mon traitement reste bien adapté ?

Vous ferez l'objet d'une surveillance régulière, afin de contrôler l'efficacité des traitements.

Le rythme des examens varie d'une personne à l'autre en fonction de chaque cas particulier.

Votre médecin ou un membre de l'équipe médicale vous informera du déroulement de chacun des examens. Ils peuvent répondre à toutes les questions que vous vous posez. N'hésitez pas à leur faire part de vos interrogations ou de vos craintes.

